

VEZIN-LE-COQUET

KAOLIN

**27 APPARTEMENTS
DU 2 AU 5 PIÈCES**





“
LE MOT DE
L'ARCHITECTE

“La résidence Kaolin symbolise le trait d'union entre les pavillons situés à l'ouest et les bâtiments collectifs de la ZAC des Champs Bleus, situés au nord et à l'est.

Nous avons souhaité lui donner un caractère de grandes maisonnées, mis en valeur par les attiques et leurs toitures.

Son architecture s'adapte à la dimension urbaine de son environnement, le jeu des volumes et l'uniformité des tonalités de blanc, permettent la mise en avant de la dimension résidentielle du projet.”

Maxime Le Trionnaire - Agence A/LTA

KAOLIN...

De l'espace à la lumière.

Kaolin, ce projet de 27 appartements du 2 au 5 pièces, se situe à Vezin-le-Coquet (35), à seulement 7 km du centre de Rennes. Cette commune de 6 096 habitants porte bien son nom : riche d'un patrimoine pouvant remonter jusqu'au Moyen-Âge, entourée de multiples manoirs, cette petite ville calme et familiale vous séduit par ses espaces verts et sa campagne environnante.

Votre logement se trouve à l'ouest de l'écoquartier “Les Champs Bleus”, à proximité du square des Jasmins et celui de la Longrais non loin du City Stade. Vous pouvez rejoindre le centre-bourg et toutes ses commodités (commerces, écoles, centre médical...) à moins de 10 minutes à pieds. Vezin-le-Coquet est également desservie par le réseau STAR, avec la ligne de bus n°53.

Vous profitez de terrasses ou de balcons vous permettant d'admirer votre voisine : la nature.

Alors, prêt à prendre la lumière ?
Le blanc argile des façades
vous donnera comme un air estival
tout au long de l'année !



EXPOSITION
SUD/OUEST



TERRASSE
OU BALCON



PROCHE DU
CENTRE-VILLE



ACCÈS RAPIDE
RENNES

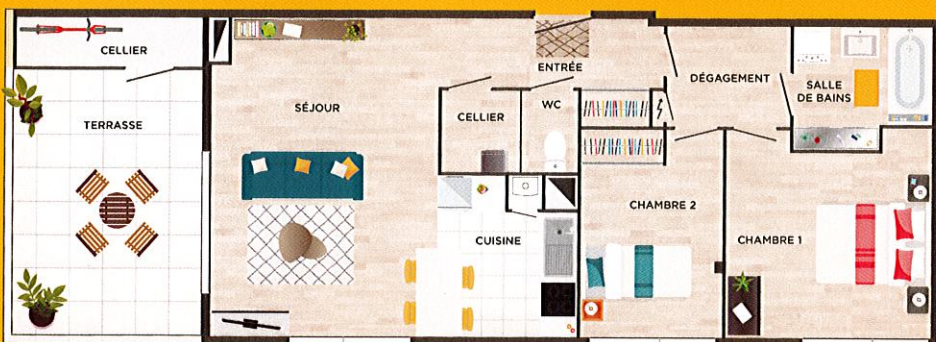


Appartement 2 pièces n° 123

- Surface habitable : 42,99 m²
- Balcon : 3,64 m²

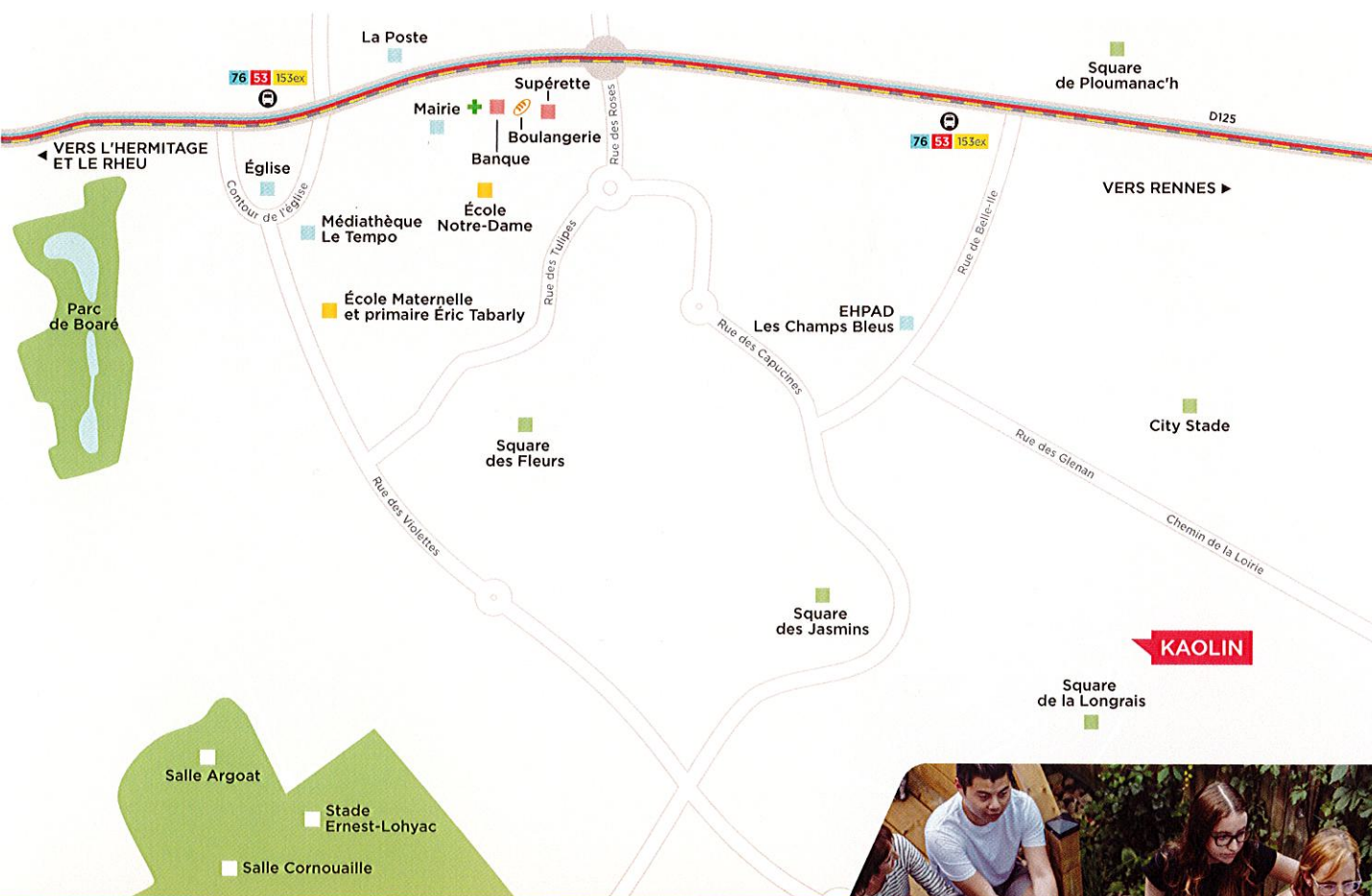
DE BELLES PRESTATIONS

- Ascenseur.
- Accès sécurisé par visiophone.
- Terrasse ou balcon.
- Peinture.
- Chauffage individuel gaz.
- Volets roulants électriques.
- Sèche-serviette.
- Placards.
- Locaux deux-roues.
- Stationnements privés.



Appartement 3 pièces n° 201

- Surface habitable : 68,53 m²
- Terrasse : 15,50 m²
- Cellier : 2,91 m²



VEZIN-LE-COQUET OU LE GOÛT DU PARTAGE.

Convivialité et douceur de vie, de l'ambiance à Kaolin qui n'en aurait pas envie ?

Un brin de causette entre voisins, autour d'un far breton ou d'un kouign amann, **il fait toujours bon se retrouver !**





LES "+" POUR SÉCURISER VOTRE PROJET D'ACCESSION À LA PROPRIÉTÉ

• Garantie de rachat

Si vous et votre famille rencontrez des difficultés, vous bénéficiez d'une garantie de rachat de votre logement.

• Garantie de relogement

Une solution de relogement pourra vous être proposée dans le parc locatif d'un bailleur partenaire.

• Protection revente

En cas de revente prématurée de votre logement, cette assurance vous protège contre le risque de moins-value.

LES "+" POUR FINANCER VOTRE PROJET

• Un prêt pour l'acquisition ou la construction dans le neuf

Jusqu'à **40 000 €** de prêt à 0,5 % dans la limite de 25 ans. Ce prêt pour la construction et l'acquisition dans le neuf permet à tout salarié d'une entreprise du secteur privé non agricole, employant au moins 10 personnes, de financer une partie de la construction ou de l'acquisition de sa résidence principale.

• Action logement vous soutient dans votre premier projet d'acquisition avec une aide de 10 000 € !

Vous souhaitez acquérir un logement en résidence principale dans le neuf en Bretagne ou en Loire-Atlantique ? Action Logement vous propose une **subvention de 10 000 €**, sous conditions, pour vous aider à financer votre projet d'acquisition et ainsi devenir propriétaire !

KAOLIN BÉNÉFICIE DE 3 DISPOSITIFS

L'ACCESSION MAÎTRISÉE

Ce dispositif d'accession à la propriété est destiné aux primo-accédants éligibles au prêt à taux zéro. Il permet de bénéficier d'un prix inférieur à celui du marché.

L'ACCESSION COOPÉRATIVE

Respectant des prix de vente plafonnés, les logements construits et commercialisés par notre coopérative sont accessibles aux ménages justifiant de revenus inférieurs à certains plafonds.

L'INVESTISSEMENT LOCATIF PINEL ET PINEL RÉGULÉ *

Investir dans l'immobilier locatif vous permet de vous constituer un patrimoine solide et durable, de vous assurer des revenus complémentaires, préparer votre retraite, et bénéficier d'avantages fiscaux.

** Le non-respect des engagements de location entraîne la perte du bénéfice fiscal. L'ensemble des conditions d'éligibilité et plafonds de ressources sont disponibles sur notre site Internet.*

LA CERTIFICATION NF HABITAT HQE™



Espacil, titulaire du droit d'usage de la marque NF Habitat HQE.

- Une isolation acoustique supérieure.
- Un logement lumineux vous garantissant confort et économie d'énergie.
- Une conception idéale favorisant qualité de l'air et espaces intérieurs.
- Une sécurité renforcée pour limiter les risques d'intrusion.
- Des équipements fonctionnels et des branchements optimisés.